

VAGABONDAGES D'EXCEPTION : TREK AUTHENTIQUE ET DURABLE EN QUEYRAS

TOUR DU QUEYRAS EN LIBERTÉ

Randonnée itinérante en liberté, en hôtel 4*, en chambres d'hôtes ou en gîtes 5 jours, 4 nuits, 4 jours de randonnée

Il y a plus de 25 ans, ce qui a rassemblé les agences de randonnée au sein du réseau Vagabondages, ce sont des valeurs aujourd'hui dans l'air du temps : implantation et vie de nos équipes en milieu rural, implication dans la vie locale et ses projets, respect de l'environnement. Tous différents, nous avons choisi de travailler ensemble. Forts de ces engagements, nous avons concocté les séjours Vagabondages d'Exception où les retombées locales et l'impact environnemental sont pris en compte dans chacune des composantes de la randonnée (hébergement, repas, accès, transport des bagages...). Aujourd'hui, les séjours Vagabondages d'Exception vous proposent de partager nos valeurs et notre engagement, en devenant vous aussi acteurs de votre randonnée.

Ce séjour Vagabondages d'Exception se déroule dans le Parc naturel régional du Queyras, dans la vallée d'Arvioux. Au programme : la découverte des alpages d'altitude de Clapeyto et de Furfande. Vous aurez même l'occasion de dormir là-haut, au refuge de Furfande !

Notre suggestion : ne pas prendre le transfert de bagages car possibilité de laver vos affaires dans la machine à laver à l'hébergement.

Le plus de ce séjour :

- *Nous nous engageons dans une logique écoresponsable, depuis plusieurs années déjà. Nos valeurs sont en adéquation avec celles du Parc naturel régional du Queyras. Cet engagement a donc été reconnu. Aujourd'hui, 8 de nos séjours ont la marque « valeur Parc naturel régional ».*
- *Concrètement, nous avons réalisé ce séjour en coopération avec des partenaires locaux dans un but de développement durable : hébergeurs, commerçants, artisans...*
- *Tous sont des acteurs qui agissent pour le bien-être local.*
- *En choisissant un séjour marqué « valeurs Parc naturel régional », vous devenez à votre tour acteur de votre séjour et partagez nos valeurs !*

PROGRAMME

Jour 1 : Rendez-vous au hameau LA CHALP D'ARVIEUX (vallée du col d'Izoard) en fin d'après-midi où vous êtes accueillis de façon personnalisée par votre hébergeur ou le créateur du circuit. Il vous remet le dossier de randonnée complet comprenant un descriptif du parcours, les cartes IGN avec l'itinéraire surligné et les bons d'échange.

Jour 2 : CHALP D'ARVIEUX (1 700 m) - CHALETS DE CLAPEYTO (2 150 m) - CHALP D'ARVIEUX.

En option depuis les chalets : randonnée vers les LACS DE NEAL (2 480 m)

Une randonnée inoubliable dans le cadre grandiose de Clapeyto ! Après avoir parcouru le petit hameau de Brunissard, vous gagnez une succession de petits plateaux et vallons harmonieux parsemés de nombreux chalets d'alpage, témoins de la vie passé. Un peu plus haut, proches du col de Néal, vous pourrez découvrir des petits lacs de montagne. Le retour par le Cirque du Cros couronnera cette journée dans un vrai décor de carte postale !

Dénivelés : + 600 m, - 600 m pour les chalets Longueur : 11 km Horaire : 5 h

+ 780 m, - 780 m pour les lacs Longueur : 16 km Horaire : 6 h 30

Moments d'Exception :

L'habitat particulièrement bien rénové des chalets d'alpages et la rencontre possible avec le berger. La beauté du site des lacs de Néal offrant un superbe panorama vers le Val de Durance et les sommets du Parc des Écrins.

L'hébergement (si vous avez choisi la formule chambre de deux) est une reconstitution d'une belle ferme queyrassine avec ses meubles du XVIIIème siècle mais aussi avec une pointe de modernisme car il y a un coin bien-être (jacuzzi, sauna et piscine) ! vous y passez 2 nuits !

Jour 3 : CHALP D'ARVIEUX (1 750 m) - COL DE FURFANDE (2 500 M) - ALPAGES DE FURFANDE ET REFUGE (2 295 m)

Vous quittez la vallée pour gagner le haut de la montagne et le petit refuge de Furfande. Vous allez découvrir les alpages les plus caractéristiques du Queyras et le plaisir de flâner au milieu des sonnailles des troupeaux dans un paysage à couper le souffle !

Au départ de la Chalp une légère descente vous conduit au village de Arvieux, réputé pour son patrimoine et son habitat typique. Ensuite une longue mais douce montée vous permet d'atteindre aisément le col de Furfande à plus de 2 500 m. Le panorama est superbe et vous apercevez à vos pieds le petit refuge et sa terrasse panoramique que vous atteignez en une petite vingtaine de minutes.

Dénivelés : - 150 m, + 950 m, - 200 m Longueur : 10 km Horaire : 5 h 30

Pas de transfert de bagages possible

Moments d'Exception :

Le site enchanteur du cirque de Furfande et ses nombreux chalets d'estives témoins de la vie d'antan. La nuit en chalet-refuge à 2 300 m qui vient d'être entièrement rénové dans un site majestueux à la croisée de la Grande Traversée des Alpes (GTA), du Tour du Queyras (GR58) et de via Alpina.

Jour 4 : Refuge DE FURFANDE (2 295 m) - GRANGES ET CHALETS (2 020 m) - LES ESCOYERES (1 530 m) - VILLARGAUDIN (1 605 m)

Cette journée sera marquée par la richesse des paysages rencontrés ! Un petit sentier en balcon permet de rejoindre rapidement les granges de Furfande où logeaient les familles à la fin de la période de l'alpage. Le chemin plonge ensuite vers les chalets, utilisés en début de saison et plus adaptés à l'habitat. L'itinéraire remonte légèrement avant de dévaler rapidement vers le petit hameau des Escoyères, suspendu au-dessus de la vallée. Ce

hameau, aujourd'hui habité uniquement l'été est riche d'un patrimoine religieux. Vous êtes sur l'ancien tracé de la voie romaine qui reliait la plaine du Pô à Briançon par le Queyras. Le chemin se poursuit à flanc de montagne en balcon sur la vallée pour atteindre Villargaudin, où une quinzaine d'habitants vivent encore à l'année !

Dénivelés : - 300 m, + 150 m, - 600, + 230 m Longueur : 13 km Horaire : 5 h 30

Moments d'Exception :

Sentier en balcon avec panorama intégral sur la vallée du Guil. Découverte du tracé de l'ancienne « voie romaine », charme des petits hameaux perchés où quelques familles s'accrochent encore à la montagne...

La nuit dans cette ancienne fruitière (autrefois, bâtiment où l'on fabriquait le fromage) ! Le gîte admirablement rénové et labélisé « écogîte » (matériaux et travail à l'ancienne, énergie solaire, produits bio...). Labellisé parc naturel régional du Queyras ! Vos hôtes vous feront partager leurs valeurs et leur démarche écologique !

Jour 5 : VILLARGAUDIN (1 605 m) - ARVIEUX (1 543 m) - CHALP D'ARVIEUX (1 700 m)

Après une sympathique étape au gîte de Villargaudin, il vous reste à regagner la Chalp d'Arvieux, le départ de votre circuit. L'ancien tracé du sentier muletier qui reliait le hameau au chef-lieu Arvieux est superbe, il vous conduit tranquillement par les anciennes terrasses de culture et la forêt au bas de la vallée. Au départ du hameau, à proximité du gîte, vous pouvez observer le portique d'arrivée du câble qui transportait le lait et les victuailles des habitants avant l'arrivée de la route ! Prenez le temps de découvrir le temple, l'église, la maison Fantin, un habitat typique rénové et aujourd'hui siège du Parc naturel régional du Queyras, la fromagerie... et n'hésitez pas à « rencontrer » les gens du pays, toujours heureux d'échanger avec vous sur leur vie de montagnard et sur leur village !

Dénivelés : - 100 m, + 150 m Longueur : 5 km Horaire : 2 h 30

Moments d'Exception :

Le patrimoine bâti de la vallée !

Vous souhaitez aménager votre itinéraire ? Consultez notre site et construisez vos étapes pas à pas grâce à notre outil de création de circuit « à la carte » :

<https://www.randoqueyras.com/le-queyras/tour-du-queyras-sur-mesure/>

Comptez ensuite sur notre équipe pour finaliser votre projet et partir sur les sentiers de votre choix avec carnets de routes, carnet culturel, trace GPS et cartes personnalisées.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Un accueil personnel vous sera réservé à votre arrivée, le Jour 1 au premier hébergement à 18 h 30, la veille de votre premier jour de marche.

Vagabondages d'Exception :

Votre lieu de prise en charge a été choisi en fonction des possibilités d'accès en transports en commun.

Une présentation personnalisée de votre randonnée sera effectuée par votre hébergeur ou le créateur du circuit. Il prendra le temps de vous informer de façon détaillée sur votre randonnée et sur le Queyras.

Arrivée en train : Arrivée en gare de Montdauphin-Guillestre, sur la ligne vers Briançon.

Nom de la gare pour votre recherche : MONT DAUPHIN / GARE SNCF

Informations et horaires : <https://www.sncf-connect.com/>

En venant du nord : liaison quotidienne par train couchette ou par TGV et TER :

- Train de nuit : ligne Paris (gare d'Austerlitz) / Montdauphin - Guillestre
- Train de jour : ligne Paris-Valence ou Paris-Grenoble puis correspondances pour Montdauphin-Guillestre (ligne vers Briançon). Attention, évitez les propositions d'horaires vous faisant passer par Aix-en-Provence ou Marseille, beaucoup plus long.
- Train de jour : TGV ligne Paris - Turin. Arrêt Oulx
- Arrivée à la gare italienne d'Oulx (ligne Paris-Turin)
 - Si vous arrivez le samedi, un nouveau service d'autocar vous permet de rejoindre directement le Queyras depuis la gare. Renseignements et réservation obligatoire : www.autocars-imberty.com - 04 92 45 18 11

En venant du sud : ligne Marseille-Briançon

De la gare au lieu de RDV : Depuis la gare vous pourrez utiliser les navettes régulières entre la gare et le Queyras. Les horaires 2023 ne sont pas encore disponibles à la période de conception de cette fiche. Attention, en période de basse saison, les navettes sont moins régulières voire inexistantes.

Nous vous invitons à consulter Zou lors de l'organisation de votre voyage et avant réservation de vos billets de train, au 0809.400.013 ou sur zou.maregionsud.fr.

Nom de la gare pour votre recherche : MONT DAUPHIN / GARE SNCF

Arrivée en voiture

Par le nord :

1ère possibilité : Emprunter le col du Lautaret par Bourg d'Oisans et la Grave. Rejoindre Briançon et suivre direction Gap (RN 94) jusqu'à Montdauphin puis Guillestre, porte d'entrée du Parc régional du Queyras.

2e possibilité : Depuis Grenoble par la Mure et Gap. Ensuite suivre la direction Embrun par la RN 94 puis Guillestre porte d'entrée du Parc régional du Queyras. Prendre la D902 puis suivre les indications « Stations du Queyras ».

3e possibilité : Depuis Grenoble rester sur l'autoroute A51 direction Sisteron. Franchir le col de Lus-la-Croix-Haute, puis rejoindre Veyne, Gap. Ensuite suivre la direction Embrun par la RN94 puis Guillestre porte d'entrée du Parc régional du Queyras. Prendre la D902 puis suivre les indications « Stations du Queyras ».

4e possibilité : Par Chambéry - Autoroute de la Maurienne - Tunnel du Fréjus (au péage prendre un aller-retour valable 7 jours).

Au péage à la sortie du tunnel côté italien, continuer sur l'autoroute direction Turin. Sortir à Oulx et prendre direction Cesana - Sestriere - Col de Montgenèvre/Francia. Du col de Montgenèvre (frontière) vous gagnez Briançon puis Guillestre (1 h 30 min de trajet depuis le tunnel).

Par le sud :

Valence ou Sisteron - Gap - Embrun - Guillestre.

Depuis Guillestre, suivre la direction « Queyras » (D 902), puis la D 947.

Covoiturage : Soucieux de faciliter vos déplacements mais aussi de nous inscrire dans une démarche responsable et respectueuse de l'environnement, nous vous invitons, conducteur ou passager, à consulter les sites qui organisent du covoiturage.

Parking : Vous pouvez garer votre véhicule sans souci près de votre hébergement.

Taxi

Le Guilazur au 06 80 21 77 22

Transports Petit Mathieu au 04 92 46 71 56 ou 06 07 83 93 58

DISPERSION

Le dernier jour de la randonnée

En haute saison, un service régulier de bus assure plusieurs fois par jour le transfert pour la gare ou au départ de la gare. En basse saison, les navettes sont moins régulières voire inexistantes.

Information et réservation : au 0809.400.013 ou sur zou.maregionsud.fr

Retour à Oulx : Si vous repartez le samedi, un nouveau service d'autocar vous permet de rejoindre directement le Queyras depuis la gare. Renseignements et réservation obligatoire : www.autocars-imberty.com - 04 92 45 18 11

FORMALITES

- Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :
- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Dépliant de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone) ou de celle prescrite lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance) ou de votre assurance personnelle
- Carte vitale.

NIVEAU

3 Chaussures

Les randonnées proposées se déroulent sur des itinéraires de montagne avec dénivelés de 600 à 800 m en montée et/ou descente, sans difficultés techniques particulières. Comptez 5 à 6 heures de marche par jour environ.

Vous marchez avec un sac léger contenant vos affaires nécessaires à la journée (pique-nique, vêtement chaud, gourde...) si vous optez pour le transfert des bagages sauf pour la montée au refuge de Furfande.

Nul besoin d'être un expert de la randonnée pour effectuer ce séjour. Il suffit d'être en bonne forme physique et de ne pas avoir peur de transpirer un peu !...

HEBERGEMENT

Suivant la formule choisie :

- En chambres de 2
- 2 nuits en hôtel 4*** avec piscine
- 1 nuit en chalet/refuge (chalet d'alpage) d'altitude en chambres de 2
- 1 nuit en écogite en chambre de 2

En chambres collective :

- 2 nuits en gîte d'étape en petites chambres de 4 à 6 places (possibilité sur demande d'avoir une chambre de deux personnes avec supplément)
- 1 nuit en chalet /refuge en chambres de 3/5 personnes

- 1 nuit en écogite en chambres de 2/4 personnes

Le refuge de Furfande : Posé en plein milieu de l'alpage, et entièrement rénové, Hugo et son équipe vous accueillent en un lieu unique. Si le paysage est une véritable carte postale, les contraintes liées aux ressources sont tout aussi grandes. Prévoyez le nécessaire et rationalisez vos dépenses en ressource... Le refuge fonctionne sur batterie et panneau solaire, il est impossible de recharger vos appareils ... prévoyez une batterie nomade dans votre fond de sac. Attention, il n'est pas possible de faire transférer les bagages au refuge. Le petit plus : si vous souhaitez éviter le dortoir et profiter de la nuit étoilée, Hugo vous pouvez choisir de dormir en tente mises à dispositions à côté du refuge. Matelas, couette...le confort n'est pas négligé (A préciser dans les commentaires lors de votre réservation).

La formule de base de cette randonnée en demi-pension (repas du soir + nuit + petit-déjeuner). Possibilité de chambre individuelle les deux premières nuits (avec supplément)
Les coordonnées des hébergements vous seront fournies avec votre dossier de randonnée.
Les chiens ne sont pas admis.

Repas :

Les dîners sont l'occasion de goûter aux spécialités locales. Ils sont en général servis à partir de 19 h 30 et sont composés la plupart du temps du menu du jour (pas de choix de menu). Les petits déjeuners sont traditionnels (parfois sous forme de buffet) et sont servis à partir de 8 h. Si vous désirez prendre votre petit-déjeuner plus tôt, voir avec votre hébergeur la veille si cela est possible.

Vagabondages d'Exception :

Les repas du soir sont variés et équilibrés. Ils font la part belle aux produits locaux de saison.

Pique-nique : La formule de base de ce séjour est en demi-pension.

Vous vous chargez vous-même de vos pique-niques. Vous avez la possibilité de faire vos courses au village d'Arvieux à 1 km de votre hébergement (vous passez devant lors de l'itinéraire du jour 3). Pour les autres jours il est toujours possible d'acheter un pique-nique (à votre charge) dans les hébergements en le réservant la veille au soir.

Vagabondages d'Exception :

Nous vous conseillons de faire vos courses auprès des commerces locaux, qui ont de la difficulté à se maintenir dans les petits villages de montagne, même si les prix peuvent être plus élevés que dans les hypermarchés de la ville. Par ailleurs, vous y trouverez d'excellents produits locaux du Queyras.

DOSSIER DE RANDONNEE

Pour que votre séjour en liberté se déroule le mieux possible, nous avons toujours pris soin d'apporter une attention particulière à vos documents fournis. Conscients de l'évolution des nouvelles technologies, et parce que nous souhaitons davantage vous faire partager notre passion pour le territoire, nous faisons régulièrement évoluer le contenu de notre dossier.

Nous vous proposons :

- Un carnet culturel vous décrivant le patrimoine local et précisant les informations pratiques telles que les commerces ou services à disposition dans les villages
- Un carnet de route contenant le profil détaillé, la carte et le descriptif détaillé jour par jour du circuit
- La mise à disposition d'une application de guidage assisté « Roadbook »
- La carte personnalisée au 1/30 000e compatible GPS qui couvre votre itinéraire
- L'envoi de la trace gps au format *.gpx (Format compatible avec tout type de GPS ou smartphone)
- Les « vouchers » ou bons d'échange que vous devrez remettre aux différents prestataires (hébergeurs, taxi...)

L'application mobile : Application à télécharger sur votre smartphone quelques jours avant votre départ. Cette application vous donne accès aux cartes détaillées du parcours (Fond de carte Openmap), la trace de l'itinéraire, les points d'intérêts à découvrir tout au long de votre randonnée. Simple d'utilisation, elle vous géo localise et vous guide en temps réel sur le terrain. Une fois le parcours téléchargé, cette application fonctionne sous le mode avion de votre téléphone. Vous pouvez l'utiliser dès le départ du circuit, ou en court de route pour vérifier votre positionnement. Par sécurité, selon l'autonomie de votre téléphone et parce que la recharge des téléphones en refuge est impossible, nous vous conseillons de prendre une petite batterie externe pouvant vous dépanner.

NOTA : REMISE DES DOCUMENTS

Avant votre départ : Au plus tard, 15 jours avant votre départ vous recevrez votre convocation vous indiquant le lieu de rendez-vous et le détail des hébergements qui vous accueilleront tout au long du séjour. Si vous l'avez réservé lors de votre demande initiale, nous vous mettons également à disposition à ce moment-là vos codes d'accès pour l'application, et sur demande nous vous faisons parvenir les traces GPX du parcours.

Vagabondages d'Exception : Le jour de votre arrivée, vous serez accueillis par un professionnel de la montagne du pays, ce temps de rencontre sera l'occasion de vous transmettre les dernières informations concernant votre itinéraire (état des sentiers, prévision météo...) et d'échanger avec vous quelques conseils sur votre équipement et matériel de randonnée nécessaires au bon déroulement de votre séjour.

GROUPE

À partir de 1 personne

PORTAGE DES BAGAGES

La randonnée du jour 2 se fait en étoile, au départ de votre hébergement avec retour au même lieu. Vous retrouvez donc vos bagages dans votre chambre.

La randonnée du jour 3 : **Il n'est pas possible de transférer vos bagages au refuge.** Vous devrez prévoir dans votre sac à dos un nécessaire pour le soir à l'étape (petite trousse de toilette, change pour la nuit et drap-sac pour dormir). Le refuge met à votre disposition des chaussures légères (sabot, pantoufles...).

Attention la réglementation dans les hébergements impose l'utilisation d'un couchage personnel type drap-sac.

Pour votre étape du jour 4, et suivant la formule choisie, nous avons la possibilité de vous transférer votre bagage par taxi à l'hébergement. Il sera à nouveau transporté le lendemain vers votre hébergement du jour 1 au de départ du circuit.

Dans ce cas, nous vous demandons d'avoir un bagage par personne pas trop volumineux (60 cm maximum), dont le poids ne dépasse pas 10 kg.

Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).

Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que vous êtes en montagne, que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, abords escarpés, etc.), que la place dans les véhicules est limitée et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Vagabondages d'Exception :

Si vous pensez pouvoir vous passer de votre bagage une nuit de plus, vous éviterez leur transport à cette étape par un véhicule.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements

En randonnée le principe des 3 couches reste l'équipement conseillé pour votre confort et votre sécurité.

- un tee-shirt à manches courtes en matière respirante (fibre creuse)
- une veste en fourrure polaire
- une veste coupe-vent imperméable et respirante (type gore-tex)

En fonction de la météo et de l'effort, vous pourrez toujours choisir le concept le plus efficace. En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit d'ajouter la veste imperméable. Par grands froids, ou lors des pauses en altitude, la veste polaire est un complément indispensable sous la veste coupe-vent.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. La sueur est l'ennemie du randonneur, car elle humidifie les vêtements et vous refroidit lors des pauses.

L'équipement vestimentaire conseillé pour randonner

- 1 chapeau de soleil ou casquette
- 1 bonnet ou tour de cou multifonction type BUFF© et 1 paire de gants légers pour se protéger du froid en altitude
- 1 tee-shirts manches courtes adaptés à l'effort (type microfibre synthétique ou naturel)
- 1 vêtement isolant type : polaire ou doudoune
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche si possible (type gore-tex ou équivalent)
- 1 cape de pluie ou une housse de protection du sac à dos pour le mauvais temps (souvent intégrée dans les sacs)
- 1 pantalon de trekking ample
- 1 short ou bermuda adapté à la marche
- 1 paires de chaussettes de randonnée, hautes adaptées à la marche

Le matériel indispensable

- 1 sac à dos de 30/35 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale
- 2 bâtons télescopiques
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type Vibram Penser à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps (chaussures basses déconseillées à partir des séjours de niveau 3 chaussures)
- 1 grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos
- 1 paire de lunettes de soleil catégorie 3
- 1 thermos pour une boisson chaude ou froide
- 1 gourde (prévoir minimum 1,5l/pers) ou poche à eau type « Camel back » avec pipette
- 1 petite boîte plastique hermétique, gobelet, couteau et fourchette pour les pique-niques
- des vivres de course
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte bancaire, carte vitale, contrat d'assistance (le reste de vos papiers et clé de voiture peuvent être confiés à l'hôtel durant le séjour)
- 1 couverture de survie
- papier toilette avec un petit briquet pour le brûler
- crème solaire indice 4

Pour le soir à l'hébergement

- nécessaire de toilette
- vos affaires de rechange
- 1 maillot de bain (selon les hébergements)

- 1 drap de sac (obligatoire dans tous les hébergements sauf hôtel où les draps sont fournis)

Pharmacie personnelle (liberté)

- vos médicaments habituels
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large
- des jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- Ciseaux
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules)

Votre trousse de pharmacie doit être réduite au maximum. Dans votre sac à dos, vos médicaments personnels, quelques pansements, élastoplaste, etc.

Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyage.

Attention ! Le drap-sac pour dormir est obligatoire pour la nuit en refuge (les lits sont équipés de couettes ou couvertures).

DATES ET PRIX

Selon votre choix départ possible de début juin (en fonction de la fonte de la neige en altitude) à fin septembre (selon la fermeture des refuges). Aménagement possible hors période selon la disponibilité des hébergements. Nous contacter.

Date de début	Date de fin	En chambre collective Avec transport de bagages	En chambre collective Sans transport de bagages	En chambre de 2 Avec transport de bagages	En chambre de 2 Sans transport de bagages
04/06/2023	22/10/2023	425 euros	405 euros	640 euros	640 euros

- Supplément personne seule : + 50€
- Chambre individuelle : selon les disponibilités jour 1 et 2 - nous contacter

Vagabondages d'Exception :

En choisissant une date de départ hors juillet-août, vous permettrez à nos partenaires hébergeurs d'élargir leur période d'activité.

Le tarif de votre randonnée a été calculé de manière à fournir une juste rémunération à tous les prestataires qui interviennent au cours de votre randonnée.

Nuits supplémentaires, en ½ pension :

- En hôtel 4**** : 114€/pers
- En Chambre collective en gîte : 48€/pers

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement en demi-pension
- Le transport des bagages selon la formule choisie
- Les frais d'organisation de votre circuit
- Le prêt du dossier de randonnée (carnet de route, cartes IGN)

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons
- Les pique-niques de midi

- Le transport des bagages selon la formule choisie
- Les assurances
- Le transport du lieu de domicile au point de départ et retour.
- Le transfert en aller-retour entre la gare et votre hébergement au départ du circuit
-

POUR EN SAVOIR PLUS

DESCRIPTION

PARC NATUREL RÉGIONAL DU QUEYRAS

Blotti contre la frontière italienne, le Queyras est un pays d'exception : alpages, mélézins et hameaux composent des paysages harmonieux où vit une population attachée à sa terre d'altitude et à ses traditions. Depuis 1977, le Parc Naturel Régional sauvegarde cet héritage unique dans les Alpes françaises, préservant également une faune et une flore d'une grande richesse. Ce séjour est une découverte des alpages et de leurs nombreux chalets construits dans d'immenses étendues d'herbe fleurie autrefois très utilisés au temps des estives. Aujourd'hui, les troupeaux fréquentent encore ces alpages, brebis à Clapeyto, vaches à Furfande, et nous pouvons revivre ce temps passé car l'ambiance mais aussi les odeurs, les couleurs persistent et nous transportent dans cette histoire si particulière à la vallée d'Arvieux en Queyras. Ce séjour est unique par le choix des hébergements, ou vous pourrez partager avec Laurence et Fred, Laure, Nicole et bien d'autres l'histoire de ces chalets autour d'une bonne table avec des produits du terroir. Notre suggestion : pas de transfert de bagages car possibilité de laver vos affaires dans la machine à laver à l'hébergement.

INFORMATIONS SUR LA RANDONNÉE

Les itinéraires détaillés dans votre carnet de route ne sont qu'indicatifs. Ils sont réservés aux randonneurs et empruntent uniquement les sentiers balisés (GR rouge et blanc) du tour du Queyras ou les « sentiers de Pays » balisés en jaune ou en rouge. Ceux-ci sont facilement repérables tout au long du chemin à l'aide des marques peintes régulières et de panneaux indicateurs aux intersections.

Les temps de marche sont basés sur les usages de la randonnée soit un dénivelé positif de 350 m/heure dans les ascensions, pour un dénivelé négatif d'environ 500 m/heure dans les descentes, et d'une vitesse moyenne de marche de 3,5 km/h sur les parties plates. Ces évaluations respectent les informations que vous pouvez trouver sur le terrain (départ des balades par exemple) ou mentionnées dans les divers guides de randonnée.

Sur ce circuit, vous marchez bien sûr sous votre propre responsabilité. La base de la sécurité pour randonner en montagne est de savoir lire une carte IGN au 1/25 000 en association avec l'emploi d'un altimètre, d'une boussole, voire d'un GPS.

Il vous appartient de vous renseigner auprès des hébergements ou des Offices du tourisme de l'évolution météorologique (bulletins affichés) ou d'appeler le répondeur météo des Hautes Alpes au 08 92 68 02 05.

Destinations Queyras ne peut en aucun cas être tenu pour responsable d'un problème quel qu'il soit, survenu pendant le parcours de votre randonnée (état du sentier, niveau physique pas adapté au circuit, mauvaise appréciation d'un horaire, erreur de lecture de la carte...).

Les sentiers mentionnés dans ce programme permettent d'aller d'un gîte à l'autre sans devoir utiliser les transports en bus ou taxi. Si vous deviez utiliser les services d'un transporteur pendant ce séjour (mauvais temps, retard, fatigue excessive, égarement ou autres imprévus...) ceux-ci restent évidemment à votre charge et sous votre responsabilité.

SÉCURITÉ

Nous tenons à vous mettre en garde sur l'efficacité du portable en milieu montagnard. En effet, si nos villages sont bien couverts par les réseaux de téléphonie mobile, sachez que de très nombreuses zones d'ombre subsistent en altitude et que votre appareil peut s'avérer inutile de longues heures dans la journée. Toutefois si un réseau est présent, en cas de besoin nous vous conseillons de composer le 112 qui est le numéro d'appel d'urgence

prioritaire ou le 04 92 22 22 22 qui permet de joindre le service de secours en montagne (PGHM ou CRS de Briançon).

CARTOGRAPHIE

Cartes TOP 25 IGN 3637OT et 3537ET et
Carte LIBRIS « Queyras Ubaye » au 1/60 000

BIBLIOGRAPHIE

Pour préparer votre séjour, de nombreux guides sont disponibles en librairie. Vous pouvez par exemple consulter *Parc Naturel Régional du Queyras* aux éditions Gallimard, bien illustré et facile à lire.

Pour goûter aux ambiances queyrassines, dernièrement sorti, *L'Autre Versant*, aux éditions Hesse, présente de superbes photographies de Christophe Sidamon-Pesson accompagnées des textes de Michel Blanchet.

Dans la remarquable collection « Les Cahiers du Patrimoine », aux Éditions du Queyras, plusieurs titres permettent de se familiariser avec les spécificités du patrimoine local (*Dentelles du Queyras et des vallées voisines*, *Ceillac au fil du temps*, *Fort Queyras*, *Cadrans Solaires du Queyras...*).

Quelques ouvrages rédigés par des anciens du pays évoquent également la vie de la région, hier et aujourd'hui, à l'image des livres de Céleste Fournier aux Éditions du Queyras, des mémoires de Philippe Lamour, personnage emblématique du Queyras, intitulées *Le Cadrans Solaire*, ou du recueil de souvenirs *Les Pieds en Queyras* d'Albert Borel.

Enfin pour les amateurs de littérature, les vallées queyrassines ont servi de cadre à de nombreux romans. Citons par exemple *Les Hauts Pays* de Philippe Lamour, ou, pour la période actuelle, *Le Dernier Refuge* de Nicolas Crunchant.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).

- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex